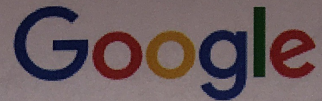


Le 01/02/2017

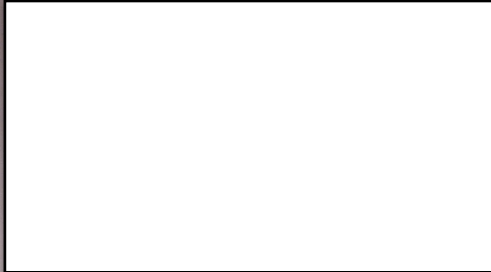
Madame, Monsieur,

En regard des lois informatiques explicitées par
le document remis par le Conseil National de l'Ordre des
Médecins et en regard des lois énoncées à l'intérieur,
je souhaite que vous procédiez au retrait des avis
négatifs sur ma page Google My Business.

Google Inc.
Legal Dept. - Legal Removals
1600 Amphitheatre Parkway
Mountain View, CA 94043



Main 650 253.0000
Fax 650 253.0001
www.google.com



Bonjour

L'équipe Google France nous a transmis votre notification (ci-jointe). Veuillez noter que le service de recherche sur le Web google.fr ainsi que les autres services mis à la disposition des utilisateurs de Google sont gérés par Google Inc, une entreprise établie aux États-Unis. Google France ne gère pas les services Google et n'est pas en mesure de contrôler le contenu accessible par son biais. À l'avenir, veuillez contacter directement Google Inc en accédant à l'adresse <http://support.google.com/legal>. Nous comprenons votre inquiétude, mais nous ne désactiverons pas la fonctionnalité permettant de publier des avis concernant une fiche d'établissement.

Les avis Google constituent un forum sur lequel les internautes partagent des opinions positives comme négatives. Cette fonctionnalité a été conçue de manière à respecter les lois applicables. Les avis permettent aux internautes d'en savoir plus sur une entreprise. Par conséquent, nous ne procédons à leur suppression que s'ils enfreignent nos règles.

Cordialement,

L'équipe Google